



PARCS DE STATIONNEMENT : APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION SÉCURITÉ INCENDIE DES ERP DE TYPE PS – INC14

(Type de bâtiments concernés : ERP)

Les parcs de stationnement couverts, qu'ils soient en infrastructure ou en superstructure, sont des établissements recevant du public spéciaux de type PS, dont les dispositions constructives et techniques en matière de sécurité incendie sont décrites dans l'arrêté du 9 mai 2006.



PROGRAMME

Le contexte réglementaire

- Le règlement de sécurité
- Les établissements assujettis

Aménagements

- La réaction au feu des matériaux

Installations techniques

- Le désenfumage
- Les installations électriques
- L'éclairage normal et de sécurité
- Les ascenseurs

Moyens de secours

- La surveillance
- Le poste de sécurité
- Les moyens de détection, d'alarme et d'alerte
- Les communications radioélectriques
- Les consignes

Qualité de l'air

- La ventilation et la surveillance de la qualité de l'air

Contrôles et visites

- La maintenance et les vérifications
- Les contrôles de la Commission de sécurité



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le fonctionnement de la réglementation des parcs de stationnement
- Connaître les mesures constructives réglementaires
- Identifier les obligations relatives aux installations techniques



PUBLIC CONCERNÉ

Les maîtres d'ouvrage publics et privés

Les exploitants

Les architectes

Les bureaux d'études



DURÉE

14 heures de formation

Établissements existants

- Les mesures applicables aux établissements existants

Exercices d'application

- Exercices d'application tout au long de la formation sur la base de cas pratiques fournis par nos soins ou par les participants (au choix)



Pour tout renseignements
 contactez le **04 86 80 19 60**
 ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée
Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance		
Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	600 € HT
Inter	2 jours	1 000 € HT
Intra	sur demande	

Présentiel

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	850 € HT
Inter	2 jours	1 300 € HT
Intra	sur demande	

37
formations

569
personnes formées
en 2024

8,7/10
de satisfaction
en 2024